For the English version click here.

Observatory of Cultural Policies in Africa

L'Observatoire est une ONG international créée en 2002 avec l'appui de l'Union Africaine, de la Fondation Ford et de l'UNESCO. Son objectif est de suivre l'évolution de la culture et des politiques culturelles dans la région et d'encourager leur intégration dans les stratégies de développement humain par des actions de sensibilisation, d'information, de recherche, de formation, de mise en réseau, de coordination et de coopération aux niveaux régional et international.

OCPA NEWS

No 428

26 mai 2023

OCPA News a pour but de promouvoir un échange d'information interactif en Afrique ainsi qu'entre l'Afrique et les autres régions. Envoyez-nous des informations pour diffusion sur des initiatives novelles, réunions, projets de recherches, publications intéressant les politiques culturelles pour le développement en Afrique. Merci de votre coopération.

***

Contact: OCPA Secretariat, Avenida Patrice Lumumba No. 850, Primeiro Andar, Caixa Postal 1207, Maputo, Mozambique

Tel.: + 258 21306138 / Fax: +258 21320304 / E-mail: secretariat@ocpanet.org

Directeur exécutif: Lupwishi Mbuyamba, director@ocpanet.org

Editeur de l'OCPA News: Máté Kovács, mate.kovacs@ocpanet.org

OCPA SITE WEB - www.ocpanet.org
OCPA FACEBOOK - www.facebook.com/pages/OCPA-Observatory-of-Cultural-Policies-in-Africa/100962769953248?v=info
https://www.linkedin.com/company/observatory-of-cultural-policies-in-africa

Vous pouvez vous abonner ou désabonner à OCPA News, via le formulaire disponible à http://www.ocpanet.org/activities/newsletter/mailinglist/subscribe-fr.html ou http://www.ocpanet.org/activities/newsletter/mailinglist/unsubscribe-fr.html

Consultez les numéros précédents d'OCPA News à http://ocpa.irmo.hr/activities/newsletter/index-en.html

*

L'OCPA est un partenaire officiel de l'UNESCO (statut d'association)

***

Nous exprimons nos remerciements à nos principaux partenaires dont le soutien a permis la céation de l'OCPA et le développement de ses activités dont les les partenaires initiaux

et les autres partenaires

ENCATC **CBAAC**

Le Mont des Arts, Kinshasa

***

***

Dans ce numéro

Editorial

L'organisation de l'Unité Africaine (OUA) aurait eu 60 ans, l'Union Africaine a 20 ans

H. A la Une

H.1 Journée du patrimoine mondial africain (5 mai) – Meesage par Audrey Azoulay, DG de l'UNESCO

A. Les nouvelles de l'OCPA

A.1 L'OCPA à la célébration du 60ème anniversaire de l'OUA et du 20ème pour l'Union Africaine
A.2 Participation à la réunion technique du du grand projet de l'l'Art, la Culture et l'Education en RDC
A.3 Participation au 9ème Sommet mondial d'IFACCA (Stockholm, Suède, 1er – 4 mai 2023)
A.4 Participation à la première Assemblée générale de RE-AFRICA
A.5 Rencontres, activités et échanges entre partenaires
A.6 Les publications de l'OCPA

B. Nouvelles, événements et projets culturels en Afriques

B.1 République de Guinée: Les 72 heures du Livre (les 23, 24 et 25 avril 2023)
B.2 Maroc: Rencontre Capitale Africaine de la Culture
B.3 Nhimbe Trust appelle les organisations de la société civile (OSC) africaines à rejoindre le Consortium Afrique-UE Culture Deal
B.4 Fonds Africain pour la Culture - ACF
B.5 Zimbabwe: Music Crossroads Academy remporte le prix de l'UNESCO
B.6 République de Guinée: Les 72 heures du Livre (les 23, 24 et 25 avril 2023)

C. Nouvelles concernant les politiques, institutions et ressources culturelles en Afrique

C.1 Côte d'Ivoire - Gbagbo, Bédié et Ouattara transforment la résidence des présidents en musée
C.2 Créer en Afrique Centrale (CAC): Le 3ème appel – Résultats de l'évaluation
C.3 Enquêtes „Visas: Mobilité des artistes et des professionels culturels d'Afrique vers l'espace Schengen
C.4 MOCA 2023– Movement of Creative Africas
C.5 Sénégal: Mise en place d'une fédération panafricaine des festivals à Khouribga

D. Nouvelles, institutions et événements culturels dans d'autres régions

D.1 Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation culturelle et artistique (EAU, Décembre 2023)
D.2 L'art africain prend la lumière chez Sotheby's Tel-Aviv
D.3 L'UNESCO appelle les États à mieux protéger les artistes en danger
D.4 Enquête sur «Visas: Mobilité des pays africains vers les pays Schengen»
D.5 Livre: Explorer le patrimoine culturel immatériel dans les contextes muséaux (2018)

E. Informations culturelles dans la presse africaine

E.1 Liens vers des portals
E.2 Informations provenenant de Allafrica

- Afrique: Fespam - La campagne nationale de la onzième édition lancée à Sibiti
- Tunisie: Salon international du livre à la Foire internationale de Sousse
- Algérie: Timimoun - Le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre

F. Nouvelles provenant des bulletins et des services d'information d'autres réseaux

F.1 Nouvelles de la Fédération Internationale des Conseils des Arts et Agences Culturelles (ACORNS)

- Le 9ème Sommet mondial des arts et de la culture

F.2 Africultures
- La „Déclaration de Dakar» de 60 directeurs de musées africains et européens - Naissance d'un réseau mondial"

F.3 Music World News (Bulletin d'information du CIM)
- Prix pour les droits de la musique du Conseil international de la musique

F.4 Cyberkaris Interarts Foundation
- Appel à experts en évaluation de projets de coopération et de développement culturels en Afrique

F.5 ACP-UE Culture Newsletter
- Mécanismes de soutien à la coproduction audiovisuelle

XXX

Editorial

L'organisation de l'Unité Africaine (OUA) aurait eu 60 ans, l'Union Africaine a 20 ans

Le 25 mai 2023, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) aurait fêté son 60ème anniversaire. L'Union Africaine qui lui a succédé, a fêté, elle, son 20ème anniversaire. La continuité est évidente comme le sont les objectifs et la détermination.

Mais est-ce l'heure d'un bilan?

Les hommages rendus aux fondateurs de l'OUA et les résultats palpables qu'elle a obtenus avec, par exempole, la libération politique de l'ensemble du Continent vont-ils masquer les carences qui ont conduit à sa substitution?

Faisant le tour des problèmes récurrents, le Chef du gouvernement-hôte, l'Ethiopie, le Président de la Commission comme le Président de l'Union, chacun avec sa vision du passé et son regard sur les enjeux des temps présents pouvaient, en cette Journée de l'Afrique, au Siège même de l'Union, dénoncer les entraves à la bonne gouvernance dans les Etats Membres souvent attribué systematiquement aux manoeuvres supposées de l'étranger pour les justifier. Ne gagnerait-on pas à s'interroger sur la manière de gérer les immenses richesses du continent aux convoitises multiples devenu le terrain facile des luttes et des guerres de la géopolitique mondiale.

Si le résultat positif de la résistance africaine à l'épidémie mondiale des années 2020 et 2021 n'est pas à chercher dans des pharmacies, déjà si démunies en Afrique, on a des raisons de croire que les ressorts de la pharmacologie et les trésors de la justice traditionnelle n'ont pas dit leur dernier mot. Faut-il donc bannir le recours à ces mécanismes millénaires qui ont fait leurs preuves s'ils pouvaient inspirer des solutions au retour des guerres entre Etats et entre des peuples frères sur le Continent, aux renversements des régimes politiques élus par des prétextes faciles, à l'installation des gouvernants inattendus par des coups d'Etat militaires et à la délinquance notoire dans la gestion des biens publics aggravant la pauvreté des populations?

Puisse la présentation annoncée dans les prochains mois du bilan de la première décennie de l'Agenda 2063 nous donner la fierté d'être sur la voie de l'Afrique que nous voulons.

Puisse l'image des enfants enthousiastes et fiers déployés pour la cérémonie d'hommage dans la salle de prestige portant le nom de Mandela, un leader de prestige en effet, demeurer et servir de juge des résultats qui seront présentés à l'issue de la deuxième décennie de l'Agenda que nous nous sommes donné.

Maputo, 1er juin 2023

Lupwishi Mbuyamba
Directeur exécutif de l'OCPA

***

H. A la Une

H.1 Journée du patrimoine mondial africain (5 mai 2023) - Message de Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO

La richesse et la diversité de ce patrimoine s'incarnent dans des sites naturels d'une beauté époustouflante, qui abritent bien souvent une biodiversité unique, à l'image du parc national de l'Ivindo au Gabon, inscrit au patrimoine mondial depuis 2021, ou de la forêt impénétrable de Bwindi en Ouganda. Elles s'incarnent encore dans des sites culturels qui témoignent de l'extraordinaire profondeur de l'histoire africaine, que l'on pense aux bâtiments traditionnels des Ashantis au Ghana ou aux ruines du Grand Zimbabwe, également inscrits au patrimoine mondial de l'humanité.

Les 139 biens africains classés au patrimoine mondial font ainsi partie intégrante de l'histoire commune et universelle de l'humanité. C'est pourquoi en cette Journée, l'UNESCO voudrait rendre hommage à toutes celles et ceux qui conservent ces trésors pour les transmettre aux générations futures.

Mais, nous le savons, il y a encore beaucoup à faire pour que la richesse du patrimoine africain soit pleinement représentée dans la Liste du patrimoine mondial…

Car comme l'a écrit le grand historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo dans le premier volume de l'*Histoire générale de l'Afrique* de l'UNESCO: «A moins de choisir de vivre dans un état d'inconscience et d'aliénation, on ne peut pas vivre sans mémoire, ou avec une mémoire qui appartient à quelqu'un d'autre».

Lire le message complet à https://whc.unesco.org/fr/actualites/2541/

***

A. Les nouvelles de l'OCPA

Activités du Directeur exécutifs et des membres du Secrétariat de l'OCPA

A.1 L'OCPA à la célébration du 60ème anniversaire de l'OUA et du 20ème pour l'Union Africaine

Du 22 au 27 mai, le Directeur Exécutif de l'OCPA a donc pris part a la célébration du soixantième anniversaire de l'OUA et vingtième pour l'Union Africaine au Siège d'Addis Abéba en Ethiopie. Il a ensuite pris part a la 4ème Conférence STP (Comité technique) des Ministres de la jeunesse, de la culture et des sports de l'Union Africaine. Au cours de la Conférence, il a présenté son rapport traditionnel sur le fonctionnement de l'OCPA et proposé des recommandations qui ont été approuvées.

Ces recommandations concernent davantage la nécessité pour les Etats de revoir leur politique culturelle nationale en tenant compte des dispositions de la Charte de la renaissance culturelle maintenant en vigueur et la coopération des Etats dans ce cadre avec l'OCPA. Il a en outre proposé que la Conférence vote les remerciements au Royaume du Maroc pour avoir offert d'accueillir sur son sol le siège du Secrétariat permanent d'une nouvelle organisation dénomée «Les Capitales africaines de la culture» qui serait chargée de gérer le fonctionnement de l'attribution du titre tous les 3 ans et du déroulement des programmes et manifestations culturelles spéciales.

Le texte de sa communication a été été rendu public.

***

A.2 Participation à la réunion technique du du grand projet de l'l'Art, la Culture et l'Education en RDC

Avant de se rendre au Siège de l'Union Africaine, Monsieur Mbuyamba avait participé à Kinshasa le 19 mai à une réunion technique du groupe d'orientation du grand projet de l'l'Art, la Culture et l'Education en République démocratique du Congo initié avec OSISA (Open Society in Southern Africa).

***

A.3 Participation au 9ème Sommet mondial d'IFACCA (Stockholm, Suède, 1er – 4 mai 2023)

La Chargée de programme, Maria Manjate, avait pris part du 1 au 4 mai au 9ème Sommet mondial d'IFACCA (Stockholm, Suède, et pris la parole à la session parallèle consacrée au thème «Repenser les connaissances et la culture traditionnelles et créer les conditions pour la promotion de la liberté d'expression».

***

A.4 Participation à la première Assemblée générale de RE-AFRICA

A Maputo, le Directeur exécutif a participé dans la ville voisine de Matola, à la première Assemblée générale de RE-AFRICA, créé à l'initiative de Madame Ana Elisa Santana. Ce nouveau-né est une organisation qui se charge de rappeler aux experts et penseurs africains la nécessité de revisiter l'Histoire africaine et de retrouver dans l'itinéraire des peuples une source d'inspiration pour la recherche des solutions aux problèmes d'orientation face aux enjeux du moment et de les traduire dans les programmes de l'éducation.

***

A.5 Rencontres, activités et échanges entre partenaires

Ces rencontres et ces activités ont donné lieu à des échanges entre partenaires.

Et d'abord ceux du réseau RICADIA. Ainsi les dirigeants de l'ACALAN (pour les langues), du CELHTO (pour les traditions orales et l'histoire), du CERDOTOLA (pour les langues, les traditions, la documentation et la reéflexion globale sur la pensée) et de l'AWHF (pour le patrimoine mondial africain). Mais aussi ceux du SELAM (pour la protection de la liberté de création et d'expression dans le Secteur de la Culture dans la Région) et sur une contribution éventuelle ciblée de l'OCPA. Ensuite des gestionnaires des ministères nationaux de la culture en particulier ceux avec qui les contacts sont rares.

***

A.6 Les publications de l'OCPA

En relation avec ses activités de recherche l'OCPA a produit quelques 25 livres et publications dont une stratégie (2004) et un programme de recherche (2007 et 2010) sur les indicateurs culturels du développement humain en Afrique, un livre sur les «Musiques africaines - Nouveau enjeux et nouveaux défis» (avec l'UNESCO, 2005), le Recueil des textes de référence de base pour les politiques culturelles en Afrique (2006 et 2009), la S1ère et la 2ème Stratégie et plan à moyen terme de l'Observatoire (2006 et 2011), les Lignes directrices pour la conception et l'évaluation des politiques culturelles nationales en Afrique (2008 et 2009), les Actes du Colloque international sur les politiques, stratégies et expériences en financement de la culture en Afrique (2010), le livre sur La Contribution de la Culture à la Réduction de la pauvreté en Afrique (2013) et le Manuel de formation de spécialistes en administration et politiques culturelles en Afrique (2013). Plus récemment, en 2019, l'OCPA a publié l'ouvrage intitulé Dialogue interculturel et interreligieux: une experience africaine, une publication réalisée avec le soutien financier de l'UNESCO.

La plupart des rapports des quelques 25 réunions et sessions de formations organises par l'OCPA sont publiés sur les site de l'OCPA à http://ocpa.irmo.hr/activities/meetings/index-en.html. Quelques 25 articles produits par les experts de l'OCPA ont été publiés daans les livres et dans les revues de nos partenaires (Culturelink, AFRICOM, Interarts - Barcelona, África e Mediterraneo, Wale keru, Arts Management, Itau Cultural – Sao Paolo, Brazil, Université de Pécs – Hongrie, Université de Girona – Espagne, Catalogne, Institute for African Culture and International Understanding - IACIU, Abeokuta, Nigeria, Institut Africain des Nations Unies pour le développement économique et la planification - IDEP, Dakar, etc.

***

Pour des informations antérieures sur les activités de l'OCPA cliquez sur
http://www.ocpanet.org/activities/news/index-en.html

***

***

B. Nouvelles, événements et projets culturels en Afriques

B.1 République de Guinée: Les 72 heures du Livre (23, 24 et 25 avril 2023)

Depuis 15 ans, la République de Guinée célèbre la journée mondiale du livre et des droits d'auteur à travers une organisation qui assure la promotion de la richesse culturelle du pays.

La vision de l'événement est de faire la promotion de l'écriture et de la lecture sous toutes sesformes. Son organisation repose sur deux (2) structures parallèles: un comité scientifique et un comité d'organisation. Les principales activités organisées sont entre autres les dédicaces de livres, conférences, panels, ventes des livres, caravane littéraire, formations et réseautage.

Chaque année, le comité met en lumière une ville de l'intérieur de la Guinée en qualité de ville invitée d'honneur. A travers cette activité, une caravane littéraire est mise en œuvre traversant tout le pays, allant à la rencontre des populations des zones éloignées en leur offrant un espace de rencontre, d'échanges et de partage d'expériences entre les écrivains guinéens etceuxvenus d'ailleurs ainsi que les populations àla base.

Aussi, dans sa politique d'ouverture au reste du monde et dans une vision panafricaine, cette activité a-t-elle ouvert ses portes à l'international dont plusieurs pays de la sous-région, notamment la Côted'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso, le Maroc, le Bénin et le Mali en qualité de pays invités d'honneurs.

Contacts: Cabinetindguinee@gmail.com et Lassinekone11@gmail.com

***

B.2 Maroc: Rencontre Capitale Africaine de la Culture

Les 23 et 24 mai 2023, la Ville de Rabat, Capitale Africaine de la Culture 2023, accueille le Forum des Maires et Responsables des Collectivités Territoriales d'Afrique sur la Culture. Le Forum réunira des élus locaux africains ainsi que des membres et partenaires internationaux.

La célébration de «Rabat, capitale africaine de la culture» a été instituée par les maires, les dirigeants et les élus des gouvernements locaux en Afrique pour promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable des communautés africaines. La ville de Rabat a été choisie comme première capitale africaine de la culture pour les années 2022 et 2023 en raison de ses infrastructures et activités culturelles telles que le musée Mohammed VI, le théâtre Mohammed V et la bibliothèque nationale. La célébration vise à mettre en valeur le patrimoine culturel et la créativité de l'Afrique, à promouvoir l'adoption de politiques culturelles au sein des

gouvernements locaux et régionaux africains et à contribuer à l'émergence d'un réseau de centres culturels en Afrique.

La programmation de la célébration comporte un volet marocain proposé et mis en œuvre par le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et un volet panafricain proposé et mis en œuvre par CGLU Afrique. En raison de la crise sanitaire du COVID-19, la célébration a été retardée et raccourcie dans le temps, se déroulant du 1er juin 2022 au 31 mai 2023, cinq villes africaines se joignant à la célébration en organisant une "Semaine du Maroc et de Rabat" dans leurs pays respectifs. villes. La célébration vise à développer des relations mutuellement bénéfiques entre les autorités locales et régionales et les professionnels dans les domaines de la culture, des arts et des industries créatives et à faire de l'Afrique une part importante du marché mondial des arts, de la culture et des industries créatives.

Site web: https://www.uclga.org/news/the-forum-of-mayors-on-culture-making-culture-a-pillar-of-sustainable-development-of-our-cities-and-territories/

***

B.3 Nhimbe Trust appelle les organisations de la société civile (OSC) africaines à rejoindre le Consortium Afrique-UE Culture Deal

«La société civile créative en Afrique dit qu'elle a été exclue à plusieurs reprises du processus d'influence et d'élaboration de l'agenda des relations UE-Afrique. Le résultat est un processus descendant entre les dirigeants politiques qui est déconnecté des besoins des OSC locales et des circonscriptions qu'elles servent. Avec la campagne "Un accord culturel pour l'Europe" (dirigée par Culture Action Europe, la Fondation européenne de la culture et Europa Nostra), cela doit changer".

Dans ce contexte, Nhimbe Trust présente une nouvelle note de plaidoyer sous le titre Tirer parti de la campagne "Accord culturel pour l'Europe" pour l'APD de l'UE pour la culture en Afrique afin que les OSC participent à l'élaboration d'une nouvelle APD de l'UE (aide publique au développement) pour cadre culturel, dans le but de remanier un processus que de nombreuses organisations africaines jugent profondément dysfonctionnel.

Le document est également un appel à l'action et à la solidarité et invite par la présente les OSC de l'UA et du Consortium Afrique-UE pour un accord culturel à amplifier et à présenter cette note de plaidoyer à la campagne "Un accord culturel pour l'Europe" et souligne que l'ouverture de la campagne à la participation d'OSC africaines partageant les mêmes idées dans des domaines d'intérêt mutuel apportera des résultats sans précédent bénéfiques pour toutes les parties concernées.

Site web: https://www.interarts.net/news/cac-3rd-call-evaluation-results/

***

B.4 Fonds Africain pour la Culture - ACF

Le Fonds Africain pour la Culture (ACF) organise le 08 juin 2023 à Pointe Noire (République du Congo), une table ronde, en marge du festival international des musiques et des arts Festival N'Sangu Ndji-Ndji, pour échanger sur le thème: «Quel mécanisme innovant pour le financement et l'émergence des ICC en Afrique centrale?»

Site web: https://www.africanculturefund.net

***

B.5 Zimbabwe: Music Crossroads Academy remporte le prix de l'UNESCO

Le prix, du nom du père de la nation bengali, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman, récompense des individus, des institutions, des entités ou des ONG qui conçoivent et réalisent des projets ou des programmes innovants promouvant l'entrepreneuriat des jeunes dans

l'économie créative. Le prix donne la priorité aux initiatives qui promeuvent l'entrepreneuriat parmi les femmes, les migrants et les communautés de la diaspora. Il contribue également directement au Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres et à la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la jeunesse.

Le prix de 50 000 $ sera décerné à la directrice de la Music Crossroads Academy Zimbabwe Melody Zambuko à Paris, France, le 6 juin, pour le projet Music Crossroads Academies Business School, qui a été financé par le Sound Connects Fund (SCF) de la Music in Africa Foundation.

"Je suis ravi et je n'arrive toujours pas à y croire moi-même", a déclaré Zambuko à Music In Africa. «Mon équipe est tout aussi exaltée. Depuis sa création en 1997, Music Crossroads a réalisé plusieurs projets dont l'ordre du jour était de promouvoir et de développer des initiatives jeunesse utilisant la musique comme outil. Nous avons réalisé des gains de plusieurs façons, mais cette réalisation particulière est phénoménale. Je suis ravi de faire partie de cette histoire.»

Web site: https://www.musicinafrica.net/magazine/zimbabwe-music-crossroads-academy-wins-unesco-prize?fbclid=IwAR0xkf69UGrH7TS6Drcz5Bi3XBQY5MitqLD5WTb2wqjk_uXjk-Doq5_OtVo

***

B.6 République de Guinée: Les 72 heures du Livre (les 23, 24 et 25 avril 2023)

Depuis 15 ans, la République de Guinée célèbre la journée mondiale du livre et des droits d'auteur à travers une organisation qui assure la promotion de la richesse culturelle du pays.

La vision de l'événement est de faire la promotion de l'écriture et de la lecture sous toutes sesformes. Son organisation repose sur deux (2) structures parallèles: un comité scientifique et un comité d'organisation. Les principales activités organisées sont entre autres les dédicaces de livres, conférences, panels, ventes des livres, caravane littéraire, formations et réseautage.

Chaque année, le comité met en lumière une ville de l'intérieur de la Guinée en qualité de ville invitée d'honneur. A travers cette activité, une caravane littéraire est mise en œuvre traversant tout le pays, allant à la rencontre des populations des zones éloignées en leur offrant un espace de rencontre, d'échanges et de partage d'expériences entre les écrivains guinéens etceuxvenus d'ailleurs ainsi que les populations àla base.

Aussi, dans sa politique d'ouverture au reste du monde et dans une vision panafricaine, cette activité a-t-elle ouvert ses portes à l'international dont la Côted'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso, le Maroc, le Bénin et le Mali en qualité de pays invités d'honneurs.

Contacts: Cabinetindguinee@gmail.com et Lassinekone11@gmail.com

***

***

C. Nouvelles concernant les politiques, institutions et ressources culturelles en Afrique

C.1 Côte d'Ivoire - Gbagbo, Bédié et Ouattara transforment la résidence des présidents en musée

Ce nouveau musée retracera l'histoire de la République, à travers ses symboles et les chefs de l'État qui se sont succédé. Mais ce projet a fait long feu. En effet, une fois élu, Alassane Ouattara a érigé sur ce même lieu un nouveau bâtiment flambant neuf dénommé L'Esplanade,

en forme de tabouret Akan, afin de combler le manque de bureaux disponibles au Palais présidentiel. Le défunt Premier ministre Amadou Gon Coulibaly aurait dû s'y installer.

Le chef de l'État n'a jamais occupé la résidence officielle, préférant son domicile privé de Cocody Riviera Golf, qui a subi de nombreux aménagements. Le premier président Félix Houphouët-Boigny y a quant à lui vécu jusqu'à son décès, en décembre 1993. Depuis, selon une superstition ivoirienne, les présidents qui y ont habité ont chacun étaient frappés par la mauvaise fortune. Henri Konan Bédié n'y a séjourné qu'une seule nuit, en décembre 1999, avant d'être destitué par un coup d'État.

Le général putschiste Robert Gueï n'y est resté que quelques jours avant d'être renversé par une insurrection civilo-militaire, née de son refus de reconnaître sa défaite à l'élection présidentielle. Puis, Laurent Gbagbo y a résidé environ dix ans, avant d'être contraint de quitter cette demeure sous les bombes et d'être arrêté en compagnie de son ex-épouse, Simone Ehivet Gbagbo, et de plusieurs de ses proches, par les Forces républicaines (FRCI) du président élu Alassane Ouattara, en avril 2011.

La demeure officielle des présidents ivoiriens est mitoyenne à la résidence de l'ambassadeur de France et s'étend sur plusieurs hectares. Un tunnel reliait autrefois les deux bâtiments avant d'être refermé sous Laurent Gbagbo. Elle n'est, à ce jour, plus habitée. Une partie du bâtiment sert de caserne au Groupement de sécurité du président de la République, commandé par le général de gendarmerie Ibrahim Gon Coulibaly.

Site web:https://www.africa-press.net/cotedivoire/politique/gbagbo-bedie-ouattara-va-transformer-la-residence-officielle-des-presidents-en-musee

***

C.2 Créer en Afrique Centrale (CAC): Le 3ème appel – Résultats de l'évaluation

Le Comité de pilotage du projet a évalué les 105 candidatures reçues dans le cadre du 3ème Appel à projets lancé par Créer en Afrique Centrale. Des candidatures ont été soumises par le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, São Tomé et Príncipe et le Tchad. L'évaluation finale a eu lieu lors de la réunion du Comité de Pilotage du Projet le 23 février 2023, à Paris, France.

Les résultats de l'évaluation sont publiés ci-après:

- Sur les 105 candidatures, 48 propositions de projets n'étaient pas éligibles.
- 57 candidatures ont été jugées éligibles et notées selon les critères d'évaluation.
- Conformément aux critères d'évaluation, 16 candidatures ont été sélectionnées.
- 5 propositions supérieures au seuil minimum ont été placées sur la liste de réserve.

Créer en Afrique Centrale se réserve le droit de ne pas attribuer tous les fonds disponibles si les bénéficiaires ne sont pas capables de mettre en œuvre leurs projets selon les critères de sélection et les lignes directrices du 3ème appel.

Téléchargez la liste des projets récompensés ici: https://acp-ue-culture-cac.eu/uploads/acp-ue-culture-cac-eu/2023/03/17/fe35bcd0337500fc497f54b3e84318c6.pdf

***

C.3 Enquêtes sur „Visas: Mobilité de pays d'Afrique vers des pays de l'espace Schengen: Artistes et professionnel.les de la culture d'Afrique

Ces questionnaires, à destination des artistes et professionnel.les de la culture d'Afrique, font partie d'une étude sur les concepts et définitions de la mobilité en Afrique et en Europe coordonnée par On the Move, le réseau d'information sur la mobilité culturelle actif en Europe

et à l'international. Il est mis en œuvre dans le cadre du projet Deconfining cofinancé par l'Union européenne et coordonné par ITI-Allemagne.

Cette enquête se veut précise avec des questions spécifiquement destinées aux artistes et professionnel.les de la culture du continent africain qui ont connu des problèmes de visas ou des refus de visas Schengen. L'objectif est de collecter des informations sur la nature des problèmes rencontrés depuis juin 2019 jusqu'à aujourd'hui, ainsi que leurs impacts connexes sur les artistes et professionnel et les de la culture d'Afrique.

Ces questionnaires, ainsi que l'étude connexe qui reprendra certaines des principales conclusions de cette enquête, conclue le 27 mai, n'ont pas pour objectif d'être exhaustifs sur le sujet, mais de donner un aperçu des problèmes les plus urgents rencontrés par les organisations d'accueil et des solutions potentielles pour faciliter l''obtention de visas pour les artistes et les professionnel. de la culture d'Afrique.

Site web: https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd4h3ZxyvEQTUCXy-Pz3t_tVo0lcCstj_XeY5ev3DC1iNo1IA/viewform

***

C.4 MOCA 2023– Movement of Creative Africas

L'Afrique avec son potentiel exponentiel de rythmes, de récits, de danses, de talents et de productions artistiques, inspire les créateurs du monde entier. Malgré cette influence grandissante, les pays africains représentent seulement 1% du marché mondial des Industries Créatives et Culturelles qui représente 1,1 trillion de dollars (données UNCTD 2022).

MOCA, Movement of Creative Africas, plateforme des Industries Culturelles et Créatives (ICC) africaines et la diaspora. Depuis 2016 MOCA fait la promotion de la créativité et de l'entrepreneuriat culturelle en mettant en synergie les artistes, les entrepreneurs et les décideurs de cet écosystème.

Le MOCA propose 4 jours de rencontres, d'ateliers et de festivités autour des artistes, des entrepreneurs et des décideurs publics/privés engagés à l'évolution des Industries Créatives et Culturelles au Maroc, en Afrique et à travers le monde.

The 8ème édition aura lieu du 18 au 21 mai 2023 à Rabat au Maroc dans le cadre des Capitales Africaines de la Culture, sous le patronage de sa Majesté Mohammed VI, l'égide du Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication et en partenariat avec la CGLU AFRIQUE, une édition inédite sur le thème "Creative Africa evolution". L'enjeux: accompagner la structuration des ICC, par l'éducation, l'entrepreneuriat et l'investissement.

Site web: https://le-moca.com/

***

C.5 Sénégal: Mise en place d'une fédération panafricaine des festivals à Khouribga

Khouribga (Maroc) — Des directeurs de festivals réunis à la clôture de la 23ème édition du Festival international de cinéma africain de Khouribga (FICAK), samedi, ont annoncé la création d'un réseau panafricain des festivals afin d'unir leurs forces et surtout »d'oeuvrer pour une meilleure circulation des films africains », a déclaré son président Iz-Eddine Gourirran.

»La date du 12 mai 2023 a vu naitre à Khouribga la Fédération panafricaine des festivals du cinéma et de l'audiovisuel qui marque une nouvelle ère des cinémas africains », a dit M. Gourirran, par ailleurs directeur du festival de Khouribga, précisant que l'objectif de cette fédération est de mettre en synergie les compétences et les moyens pour une meilleure diffusion des images des auteurs et réalisateurs africains.

Lire l'article à https://aps.sn/mise-en-place-dune-federation-panafricaine-des-festivals-a-khouribga

***

***

D. Nouvelles, institutions et événements culturels dans d'autres régions

D.1 Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation culturelle et artistique (Émirats arabes unis, Décembre 2023)

La Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation artistique 2023 vise à revigorer et à renforcer une coalition mondiale pour l'éducation culturelle et artistique, ainsi qu'à façonner les politiques, les idées et les pratiques afin de mieux équiper tous les apprenants avec les connaissances et les compétences pertinentes dont ils ont besoin aujourd'hui et à l'avenir.

S'appuyant sur l'héritage de la Feuille de route de Lisbonne (2006) et de l'Agenda de Séoul (2010), la conférence intergouvernementale réunira des décideurs politiques, des agences des Nations Unies, des OIG et des partenaires de l'UNESCO du monde entier pour partager et générer de nouvelles connaissances, pratiques et idées innovantes, ainsi que pour construire des alliances créatives.

Site web: https://www.unesco.org/fr/news-world-conference-culture-education
Contact: culture-education@unesco.org

***

D.2 L'art africain prend la lumière chez Sotheby's Tel-Aviv

Pour la première fois depuis longtemps, l'art africain a été à l'honneur dans la capitale israélienne grâce à Sotheby's, qui présentait une trentaine d'œuvres contemporaines de la collection privée et familiale Olym. «Pas pour les vendre mais pour les donner à admirer au plus large public possible», explique Sigal Mordechai, la directrice de la branche israélienne de la célèbre maison d'enchères.

Bien décidée à utiliser au maximum les locaux flambant neufs dont elle dispose depuis 2019 sur le boulevard Rothschild, au cœur du quartier financier de Tel-Aviv, la responsable de la maison de ventes dans le pays organise régulièrement des expositions juste pour le plaisir des yeux. «Il n'y a pas d'enchères quotidiennes comme à Londres, c'est donc un bon moyen de créer l'événement, tout en apportant éventuellement du business à Sotheby's», explique Sigal Mordechai. Plutôt que de faire venir certaines expositions itinérantes proposées par les plus grands musées du monde, mais dont le coût des polices d'assurance est exorbitant, elle regarde du côté des collectionneurs israéliens, nombreux, mais qui préfèrent le plus souvent garder leurs trésors loin des regards.

https://www.jeuneafrique.com/1409102/culture/lart-africain-prend-la-lumiere-chez-sothebys/?utm_source=newsletter-ja-actu-v4&utm_campaign=newsletter-ja-actu-v4-12-05-2023&utm_medium=email&utm_content=article_6

***

D.3 L'UNESCO appelle les États à mieux protéger les artistes en danger

À l'occasion du Sommet mondial des arts et de la culture, l'UNESCO publie aujourd'hui un rapport qui appelle les États à renforcer la protection des professionnels de la culture dans les situations de crise. Il recommande notamment la mise en place de mécanismes de suivi et de politiques d'aide d'urgence pour les artistes. L'UNESCO annonce également un nouvel

investissement d'un million de dollars pour financer des projets soutenant la liberté artistique dans plus de vingt-cinq pays.

La nouvelle publication de l'UNESCO intitulée « Défendre les voix créatives », souligne que les situations de crise – telles que les conflits armés, les désordres politiques ou les catastrophes naturelles – exacerbent les vulnérabilités déjà existantes des professionnels de la culture.

Les artistes se voient confrontés à de nombreuses menaces, dont le harcèlement en ligne et hors ligne, la perte soudaine de revenus, les poursuites judiciaires, la violence, la censure, jusqu'au fait d'être réduit au silence, et ils n'ont souvent pas les filets de sécurité minimaux en raison de la précarité de leur statut.

Le rapport recommande que la communauté internationale développe une assistance sur mesure pour protéger et promouvoir la liberté artistique lors des situations d'urgence. Cette assistance serait basée sur l'expérience acquise par l'UNESCO dans la protection des artistes durant des conflits – comme récemment en Irak, en Ukraine ou encore au Yémen. Elle pourrait aussi s'appuyer sur les bonnes pratiques constatées pour la liberté de la presse – pour laquelle un plan d'action dédié est mis en œuvre par l'Organisation depuis plus de dix ans.

Site web: https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385265

***

D.4 Enquête sur «Visas: Mobilité des pays africains vers les pays Schengen: organisations d'accueil et artistes»

Ces questionnaires font partie d'une étude sur les concepts et les définitions de la mobilité en Afrique et en Europe coordonnée par On the Move, le réseau d'information sur la mobilité culturelle actif en Europe et à l'international. Il est mis en œuvre dans le cadre du projet Deconfining cofinancé par l'Union Européenne et coordonné par ITI - Allemagne.

L'objectif de ces questionnaires est de recueillir des informations sur la nature des problèmes rencontrés depuis juin 2019 jusqu'au moment de cette enquête, conclue le 27 mai, ainsi que leurs impacts associés pour les organismes d'accueil et les artistes et/ou professionnels de la culture.

Ces questionnaires et l'étude connexe qui inclura certaines des principales conclusions de ces enquêtes ne visent pas à être entièrement exhaustifs sur le sujet, mais à fournir un aperçu des problèmes les plus urgents auxquels sont confrontées les organisations d'accueil et des solutions potentielles pour faciliter le processus de l'obtention de visas pour les artistes et professionnels de la culture des pays africains.

Site web : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd4h3ZxyvEQTUCXy-Pz3t_tVo0lcCstj_XeY5ev3DC1iNo1IA/viewform

***

D.5 Livre: Explorer le patrimoine culturel immatériel dans les contextes muséaux (2018)

ICOMOS-UK Itangible Cultural Heritage Committee (ICHC) est heureux de présenter ce rapport sur le projet pilote Exploring Cultural Héritage intangible in Museum Conte Il s'agit d'une initiative de développement collaborative entre l'ICHC et le Arts Council England (ACE Le rapport démontre la nécessité d'impliquer les communautés praticiennes de l'ICH et les artistes en tant qu'intermédiaires entre les divers groupes de porteurs et d'organismes culturels, afin de forger une curation tripartite équitable qui puisse rendre les collections et les espaces muséaux vivants et adaptés à la société contemporaine. Le cadre du projet était basé sur la Convention de 2003 de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – un instrument international de normalisation, qui fournit des définitions de l'ICH pour la

sauvegarde de la culture immatérielle et le rôle des communautés porteurs. Quatre musées, Hastings Museum & Art Gallery, Weald and Downland Living Museum, Museum of Cambridge, et Peterborough Museum and Art Galery, ont relevé le défi et se sont portés volontaires pour faire partie du pilote. Une méthodologie sur mesure comprenant deux couches de processus a été utilisée pour évaluer le niveau de connaissance et de connaissance des musées de l'ICH, tester l'utilisation de l'ICCH comme outil d'interprétation, explorer le rôle des artistes en tant qu'intermédiaires pour faciliter les interactions entre les communautés praticiennes et les musées, et déterminer quels types de synergies et dynamiques que la relation tripartite pourrait donner lieu à la conservation des collections dans les musées et celles détenues par les communautés porteurs. Le projet a été présenté lors de la conférence du comité ICH de l'ICOMOS-UK du 23 mars 2019, axée sur la sauvegarde de l'ICH – la transmission de nos divers héritages vivants aux générations futures

Site web: http://culturainmaterial.es/id/eprint/163/

***

***

E. Informations culturelles dans la presse africaine

E.1 Liens vers des portals

https://allafrica.com/arts/
http://www.africaonline.com/site/africa/arts.jsp
http://www.apanews.net/news/fr/rubrique.php?id=65
http://weekly.ahram.org.eg/2003/646/culture.htm
http://english.alarabonline.org/display.asp?code=zculturez

***

E.2 Informations provenenant de Allafrica

Afrique: Fespam - La campagne nationale de la onzième édition lancée à Sibiti

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a procédé au lancement de la campagne nationale de promotion de la onzième édition du Festival panafricain de musique (Fespam), le 13 mai, à l'esplanade de la mairie de Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou. L'édition de relance du Fespam, qui se déroule au lendemain de l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, a pour thème «La rumba congolaise : envol de la base identitaire vers les vertices du patrimoine de l'humanité». Pour cette onzième édition du Fespam, sont prévus des spectacles en plein air et en salle, un symposium, un marché de la musique africaine (Musaf), une exposition d'instruments traditionnels de musique africaine et une croisière sur le majestueux fleuve Congo animée par des orchestres de renom. https://fr.allafrica.com/arts/?page=4

***

Tunisie: Salon international du livre à la Foire internationale de Sousse - Une programmation éclectique!

Ouverture du 8ème Salon international du livre avec la participation de l'Égypte, de la Libye, de la Syrie et de la Tunisie. Un programme d'animation riche et varié (ateliers divers, rencontres avec des écrivains et des romanciers...) à découvrir jusqu'au 21 mai au siège de la Foire internationale de Sousse. La 8ème édition du Salon international du livre à ouvert ses portes le jeudi 11 mai et se poursuivra jusqu'au 21 de ce mois au siège de la Foire internationale de Sousse. Outre les 100 exposants représentant les maisons d'édition d'Egypte, de Syrie, du Liban

et de Tunisie qui ont mis en exergue les nouvelles publications dans diverses disciplines (littérature, contes pour enfants, sciences, technologie, droits, gestion, médecine, finances..., ce Salon a connu la programmation de manifestations diverses d'animation.

Site web: https://fr.allafrica.com/stories/202305150418.html

***

Algérie: Timimoun - Le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre, joyau architectural de l'Oasis rouge

L'architecture en terre caractérisant les anciennes bâtisses de la wilaya de Timimoun constitue un patrimoine séculaire témoignant du prolongement culturel africain de l'Algérie. Le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en Terre (CAPTERRE) fait partie des aspects urbanistiques qui matérialisent l'authentique architecture en terre dans la région offrant des formes géométriques et signes du génie berbère zénète, des décorations et sculptures murales très appréciées par les touristes tant locaux qu'étrangers qui convergent vers l'Oasis rouge. Réalisé en six ans (1912 à 1917) au coeur de la ville de Timimoun, le CAPTERRE, ayant servi auparavant de structure hôtelière jusqu'à sa fermeture en 1996, a fait, en vertu de l'arrêté du 21 janvier 2015, l'objet d'une classification en tant que monument historique et centre scientifique, a expliqué à l'APS le directeur-adjoint de cet établissement, Alae Belouâar. Ce centre est appelé à contribuer à la réhabilitation de l'architecture en terre, la mise en valeur du patrimoine bâti en pisé et à la valorisation des compétences et techniques à même de garantir la pérennité de ce legs architectural national. Source: https://fr.allafrica.com/stories/202305130031.html

***

***

F. Nouvelles provenant des bulletins et des services d'information d'autres réseaux

F.1 Nouvelles de la Fédération Internationale des Conseils des Arts et Agences Culturelles (ACORNS)

Le 9ème Sommet mondial des arts et de la culture

Le Sommet a réuni plus de 400 délégués de plus de 86 pays à Stockholm, en Suède, sur le thème Sauvegarder la liberté artistique. Il a créé une puissante plateforme interactive pour les collègues représentant les gouvernements, la société civile, les secteurs culturels et créatifs et les universités, ainsi que les perspectives autochtones et les voix diverses pour engager un dialogue ouvert sur la liberté artistique en tant que pilier fondamental de la politique culturelle, et des idées concrètes pour faire progresser ces libertés.

Le rapport complet sur le sommet comprendra une synthèse détaillée des discussions qui ont eu lieu. Il entendra maintenir l'élan généré et ouvrir le dialogue à ceux qui n'ont pas pu y assister.

Au moins trois leitmotivs sont revenus au cours des délibérations du Sommet: comprendre le contexte; concilier les droits et les responsabilités de la liberté artistique et de la dignité; et, s'assurer que le dialogue multipartite est continu et inclusif pour s'assurer que les voix précédemment exclues sont entendues. Il s'agissait d'une conversation sur l'équilibre entre les droits et les responsabilités: équilibre entre les récits mondiaux et le contexte local, «entre le droit de dire la vérité et la responsabilité publique de protéger les personnes; entre faire entendre notre voix dans l'espace public et préserver le droit à la vie privée; entre l'exercice de la liberté d'expression et le respect politique; entre la liberté de mouvement et la responsabilité de

protéger l'environnement; entre les obligations des sociétés face au changement climatique et les besoins des États pour survivre; entre les cinq langues dominantes dans le monde et les 6 995 autres langues parlées sur toute la planète ; entre innovation et tradition et entre les relations qui se construisent des périphéries vers le centre ou entre le Sud et le Nord». Dans ce contexte, les délégués du Sommet ont conclu que garantir l'équilibre qui nous permet de survivre aux contradictions implique de renforcer les droits. À son tour, cela indique également une responsabilité accrue de chacun d'entre nous pour sauvegarder ces libertés.

Abordant la question du prix à payer pour concilier liberté et responsabilité, il a été souligné que "la large marge d'un débat franc et ouvert — notamment en ce qui concerne la liberté et la responsabilité", étant donné, d'une part, "la défense inconditionnelle de la souveraineté absolue de la liberté artistique (trop souvent utilisés pour justifier le statu quo ou maintenir des privilèges) et accusations de vouloir exploiter la création artistique à des fins socio-politiques », d'autre part. «Ce débat doit également englober et faire de la place aux voix qui ont, jusqu'à présent, été exclues ou intentionnellement marginalisées.

Web site: http://www.ifacca.org
Contact: info@ifacca.org

***

F.2 Africultures

La „Déclaration de Dakar» de 60 directeurs de musées africains et européens - Naissance d'un réseau mondial"

Soixante directeurs de musées venant de 38 pays d'Afrique et d'Europe ont créé le 28 avril 2023 à Dakar, la capitale sénégalaise, un réseau d'échanges et de collaboration, pour développer des liens durables et des expositions itinéraires conjointes, ont-ils indiqué dans une déclaration.

Ces directeurs ont rappelé que « la fonction première des musées est de lier hier, aujourd'hui et demain, ici et ailleurs, et de promouvoir la compréhension mutuelle». «Nos musées ne doivent donc pas être des espaces de nostalgie mais des lieux d'inspiration dynamiques où se construit aussi le patrimoine de demain.»

«On a longtemps enfermé le patrimoine d'Afrique dans une vision ethnographique, c'est pourtant une richesse vivante, avec un potentiel dû à la force des images dont l'interprétation fabrique le contemporain et l'avenir de la société. Ensemble nous-nous engageons à mutualiser nos efforts pour documenter, préserver et réinterpréter avec les communautés, les collections en Afrique et en Europe et à les mettre à disposition du public par la numérisation, la recherche, la pédagogie et les expositions», s'engagent-ils.

Site web:
http://africultures.com/murmures/?no=22124&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=539

***

F.3 Music World News (Bulletin d'information du CIM)

Prix pour les droits de la musique du Conseil international de la musique
Ce prix biennal est décerné à un projet ou programme exceptionnel qui soutient un ou plusieurs des cinq droits musicaux IMC. Après quelques années de pause forcée, le prix sera remis dans le cadre de la 0ème Assemblée générale de l'IMC (21 - 23 novembre 2023) à Rabat, Maroc lors de Visa for Music. Comme vous vous en souvenez peut-être, dans le but de mieux faire connaître les cinq droits musicaux, le conseil d'administration de l'IMC a décidé en 2019 d'ouvrir l'appel à candidatures à toute organisation, qu'elle soit membre de l'IMC ou non. Pour plus de détails, veuillez vous référer aux informations ci-jointes ou consulter cette page. Les nominations

doivent être faites sur le formulaire de nomination, également joint, avant le 17 juin 2023. Pour toute question concernant le prix et la procédure de nomination, contactez IMC, Davide Grosso à d.grosso@imc-cim.org ou visitez la page https://www.imc-cim.org/programmes/prize05_f.pdf

Site web: http://www.imc-cim.org
Contact: http://www.imc-cim.org/contacti-us.html

***

F.4 Cyberkaris Interarts Foundation

Appel à experts en évaluation de projets de coopération et de développement culturels en Afrique

Le consortium de Créer en Afrique Centrale lance un appel à des professionnels ayant une expérience avérée dans l'évaluation de programmes et projets de coopération et de développement culturels en Afrique pour réaliser l'évaluation externe de ce projet d'une durée de trois ans, cofinancé par l'Union européenne avec le soutien de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). L'objectif principal de Créer en Afrique Centrale est de soutenir les industries culturelles et créatives (ICC) en tant qu'agents économiques, sociaux et culturels, à travers un mécanisme de financement complémentaire pour soutenir des projets locaux. Il implique huit pays de la région de l'Afrique centrale : le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon et Sao Tomé et Principe. Les candidats doivent soumettre une proposition écrite conforme aux termes de référence (voir lien ci-dessous) avant le 23 juin 2023. Les propositions doivent être rédigées en français et envoyées à info@acp-ue-culture-cac.eu.

Lire la suite (en français) https://www.interarts.net/wp-content/uploads/2023/05/ToR_External-Evaluation-CAC.pdf
Pour plus d'informations https://www.interarts.net/.../cac-call-for-external.../

***

F.5 ACP-UE Culture Newsletter

Mécanismes de soutien à la coproduction audiovisuelle

Le programme ACP-UE Culture comprend un mécanisme innovant de soutien aux coproductions audiovisuelles dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Les subventions du programme sont allouées aux fonds de coproduction existants et s'ajoutent aux financements qu'ils apportent sur le terrain via leurs appels à projets. Cette approche décentralisée facilite l'accès des opérateurs aux cofinancements (soutien traditionnel et « bonus » du programme), ainsi que la circulation des œuvres ACP sur les marchés nationaux et internationaux. Grâce à la prime ACP, les projets peuvent bénéficier d'un soutien financier conséquent, ce qui leur permettra de boucler plus facilement leur budget de coproduction.
Site web: https://www.acp-ue-culture.eu/en/support-mechanisms-for-audiovisual-coproduction/

***

***

Merci de nous envoyer des adresses, des informationet des documents pour la liste de distribution, les bases de données, le centre de documentation et le site de l'OCPA!

***

Merci pour votre coopération!

***